

### **SmartRail 4.0 – seulement avec une position forte du personnel ferroviaire**

Le programme SmartRail 4.0, dédié à la branche, doit permettre de recourir aux nouvelles technologies pour la production ferroviaire. A l'avenir, de nombreux processus et bien des tâches peuvent être exécutés de manière plus intelligente, soit de manière numérique et automatique, grâce à de nouveaux systèmes. La voie vers le chemin de fer automatisé serait importante pour faire rouler des trains supplémentaires et pour économiser des coûts d'exploitation.

Par rapport aux autres modes de transport, le rail doit devenir plus concurrentiel. Compte tenu du fort accent mis sur l'augmentation du rendement, transfair s'inquiète du développement humain dans tous les champs professionnels sur lesquels SmartRail 4.0 aura probablement une influence. Si SmartRail 4.0 profite aussi aux collaborateurs et si des moyens financiers suffisants sont mis à disposition pour le développement du personnel, le chemin de fer digital peut être abordé pas à pas, en tenant compte de tous les risques actuels. Nous disons « oui » à des systèmes d'assistance judicieux, mais « non » au remplacement du personnel !

Dans toutes les étapes, il est indispensable que les systèmes restent compréhensibles pour le personnel ferroviaire et que la connaissance du chemin de fer reste un élément essentiel, malgré les systèmes d'assistance. Si les collaborateurs perdaient largement ou totalement le contrôle sur les systèmes, cela mettrait en cause l'attrait des métiers concernés. Le programme dédié à la branche ainsi que les chemins de fer ont une lourde responsabilité. Pour transfair, SmartRail 4.0 ne peut réussir qu'avec une position forte des collaborateurs. Dans ce contexte, transfair pose les revendications suivantes aux acteurs du programme :

- Les investissements dans SmartRail 4.0 ne doivent pas être financés par des suppressions de postes aux chemins de fer.
- Les investissements dans SmartRail 4.0 doivent impérativement comprendre des moyens financiers pour le développement du personnel. Un fonds au niveau de la Confédération ou de la branche pourrait être envisagé.
- Malgré les systèmes numériques et d'assistance, la connaissance du chemin de fer doit rester essentielle.
- Il faut tenir compte des besoins et des expériences du personnel, dans toutes les étapes du développement. Les syndicats doivent être régulièrement informés de l'avancement.
- Les tâches doivent rester intéressantes, attrayantes et bien payées, malgré l'introduction des nouveaux systèmes.
- « Oui » aux systèmes d'assistance judicieux – « non » au remplacement du personnel. L'être humain doit être prioritaire dans le domaine de l'exploitation ferroviaire publique.
- Il faut une évaluation permanente des risques par rapport à la faisabilité et aux dépendances, et un plan B en cas d'arrêt de SmartRail 4.0.
- Les données de SmartRail 4.0 doivent être hébergées et protégées en Suisse.